

## COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30/06/2010

<b>Objet de la réunion</b> : Conseil Communautaire	<b>Lieu</b> : Communauté de Communes du Pays de Lure - Salle du Conseil
<b>Date</b> : 30 juin 2010	<b>Heure de début</b> : 20H00 <b>Heure de fin</b> : 20H10
<b>Participants</b> : <b>Titulaires présents</b> : MM.ROTA, JUIF, DECHAMBENOIT, CHAGNOT Dominique, RICHARD, ARNAUD, CLEMENCIER, COLLE, DIEUDONNE, GAYES, Mme GROSJEAN, MM.HOULLEY, JOUGUELET, LAFFAGE, LAMBOLEY, LEDOUX, PERNOT, THOMAS, THOMASSIN, VENNE, VERGNORY. <b>Titulaires absents représentés par un suppléant</b> : M.CHAGNOT Michel représenté par M.JEANNENOT, M.DAGUENET représenté par M.PARRAVICINI. <b>Titulaires absents ayant donné pouvoir</b> : M.GENESTIER ayant donné pouvoir à M.Dominique CHAGNOT, M.GRANDJEAN ayant donné pouvoir à M.JUIF, M.MORLOT ayant donné pouvoir à M.ROTA. <b>Titulaires absents</b> : Mme DESCOLLONGES, MM. GATSCHINE, GEHANT, GIMENEZ, GUILBERT, HACQUARD, Mme LAVALETTE, MM.MONNAIN, MOUGIN, WENDE.	<b>Animateur</b> : M. J.ROTA.  <b>Rédacteur du compte rendu</b> : Fabien LARMENIER
<b>Ordre du jour</b>	
<b>1-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> 1-01 Soutien au projet de zone d'activités économique « AREMIS-Lure »	
<b>2-QUESTIONS DIVERSES</b>	

# COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30/06/2010

<b>Objet de la réunion</b> : Conseil Communautaire		<b>Lieu</b> : Communauté de Communes du Pays de Lure - Salle du Conseil	
<b>Relevé des avis ou des décisions</b>			
<b>1-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>			
<b>1-01 Soutien au projet de zone d'activités économique « AREMIS-Lure »</b>			
<p>L'exposé entendu et après en avoir délibéré à la majorité, 26 voix pour, le Conseil Communautaire :</p> <p>Dans le cadre de « la concertation préalable à la création de la ZAC AREMIS »,</p> <p>- <b>Apporte</b> le soutien total de la Communauté de Communes du Pays de Lure (C.C.P.L.) à ce projet et <b>demande</b> que la ZAC soit réalisée dans les meilleurs délais.</p> <p>Le projet de zone d'activité économique « AREMIS - Lure » appelé à être développé sur le site de l'ancien aérodrome de MALBOUHANS constitue une formidable opportunité de développement durable pour la Haute-Saône (prospérité économique, progrès social et protection de notre environnement). La reconversion du site, intégrée au pôle de compétitivité « Véhicule du Futur », aura un impact fort sur nos emplois et ceux de nos enfants.</p> <p>Il est absolument essentiel que ce projet voit le jour pour protéger et créer les emplois d'aujourd'hui et de demain dont nous avons besoin.</p> <p>Le syndicat mixte pour l'aménagement d'«AREMIS-LURE» sera prochainement labellisé ISO 14001. Il prépare l'aménagement d'un site de haute qualité environnementale de 3<sup>ème</sup> génération. Le plan d'aménagement, défini en concertation avec les associations de protection de l'environnement de notre département, les partenaires économiques, les élus et la population permettra de préserver les habitats naturels et les espèces animales et végétales.</p>			
<b>2- QUESTIONS DIVERSES</b>			
Néant.			
<b>Destinataires du CR</b>		<b>Prochaines réunions prévues</b>	
- Mmes et MM les Maires des communes de la C.C.P.L. (22) pour affichage dans les communes : <i>Site INTERNET, Rubrique : Pays de Lure, Sous-Rubrique : Les actions, les délibérations</i>		<b>Bureau : Non fixée.</b> <b>Conseil Communautaire : Non fixée.</b>	
- Les Affiches de la Haute-Saône			
- Affichage CCPL			